

## Fiche Profil de Poste

Circonscription : STRASBOURG ASH / MDPH

Libellé du poste : **REFERENT DES DISPOSITIFS DE SCOLARISATION EN MILIEU SCOLAIRE ORDINAIRE ET SPECIALISE**

### 1. Définition du poste et des missions :

L'enseignant nommé sur ce poste est mis à la disposition de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Bas-Rhin. Sous l'autorité fonctionnelle du responsable de l'unité accompagnement et développement (par délégation de la Directrice de la MDPH), il devra :

- Assurer l'interface avec l'ensemble des acteurs institutionnels de l'accompagnement des enfants et jeunes en situation de handicap :
  - l'Education nationale, en particulier les enseignants-référents mais aussi les Directeurs d'écoles, chefs d'établissements, coordinateurs AVS.
  - les Directeurs des établissements et services médico-sociaux pour optimiser les articulations entre la scolarisation en milieu ordinaire et en milieu spécialisé et assurer une mise en œuvre efficiente du Plan Personnalisé de Compensation (PPC)
- Participer ou contribuer à l'animation des équipes pluridisciplinaires d'évaluation (EPE) dédiées aux enfants handicapés,
- Apporter son expertise sur des situations individuelles complexes ou particulières d'enfants handicapés scolarisés et participer à leur résolution,
- Veiller à la transmission des informations nécessaires aux partenaires de l'Education nationale et ceux du champ médico-social pour optimiser la mise en œuvre des PPC et des Plans Personnalisés de Scolarisation (PPS),
- Contribuer à l'animation des sections jeunes de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées,
- Participer au recensement des besoins des enfants ou des jeunes en situation de handicap via l'observatoire social,
- Assurer le suivi des décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) dans le champ de la scolarisation en milieu ordinaire et dans le champ de l'orientation en établissements et services médico-sociaux,
- Organiser la gestion de la liste des enfants en situation de handicap en attente d'une place dans un dispositif de scolarisation en milieu ordinaire ou spécialisé,
- Initier, encourager des expériences innovantes, développer le réseau partenarial,

### 2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Le candidat sera titulaire d'un CAPA-SH. (les personnes non spécialisées peuvent obtenir ce poste à titre provisoire)

Il devra :

- Travailler en équipe
- Analyser les situations individuelles
- Connaître la réglementation du champ du handicap
- Connaître les dispositifs de scolarisation de l'éducation nationale, des établissements et services médico-sociaux
- Maîtriser l'outil informatique et les techniques de bureautique

### 3. Conditions de recrutement :

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :  
IENASH (téléphone : 03.88.45.92.30).